

BUDGET 2002-2003

Points saillants

Points saillants du Discours sur le budget
prononcé à l'Assemblée nationale
par madame Pauline Marois,
vice-première ministre
et ministre d'État à l'Économie et aux Finances,
er novembre 2001.

Finances

Québec 

**Message de la vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances**

Depuis le 11 septembre dernier, l'économie mondiale a été directement affectée par les douloureux événements de New York et Washington. L'économie du Québec a aussi été touchée par cette onde de choc. Nous agissons maintenant pour que le Québec traverse avec un minimum de turbulences les difficultés actuelles.

Le budget déposé aujourd'hui renforce les moyens dont nous disposons pour assurer la sécurité des personnes. Il vise à soutenir la confiance des consommateurs. Il contient des mesures en faveur des personnes à faible revenu. Il accélère des investissements du secteur public pour 3 milliards de dollars et met en place des mesures pour stimuler les investissements du secteur privé.

Ce plan d'action, qui vise à soutenir l'emploi et la croissance, ne compromettra pas les efforts consentis dans le passé pour atteindre le déficit zéro. L'équilibre budgétaire sera préservé.

L'économie québécoise a fait des progrès considérables au cours des dernières années. Par ce budget, nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos acquis. Je souhaite que ce budget aide les Québécoises et Québécois à relever ce nouveau défi et envisager ainsi l'avenir avec sérénité et enthousiasme.

Pauline Marois

EN BREF

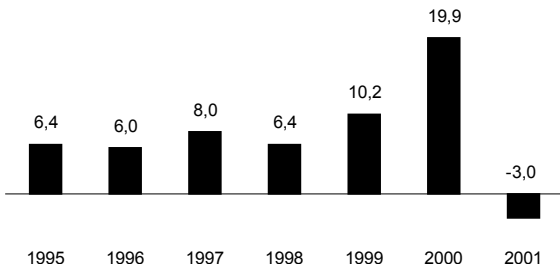
- ❑ Ralentissement plus prononcé de l'économie québécoise, particulièrement depuis le 11 septembre.
- ❑ Déficit zéro préservé pour les années 2001-2002 et 2002-2003.
- ❑ Maintien des objectifs de dépenses fixés au budget de mars dernier pour les années 2001-2002 et 2002-2003.
- ❑ Des initiatives pour assurer la sécurité personnelle et collective des Québécoises et des Québécois.
- ❑ 400 millions de dollars de plus au bénéfice des consommateurs.
- ❑ Accélération des investissements du secteur public pour 3 milliards de dollars, dont 500 millions de dollars provenant des sociétés d'État.
- ❑ Plusieurs mesures pour soutenir les PME et amener le secteur privé à accélérer ses investissements.

I. UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE INCERTAIN

a) *Avant le 11 septembre : un ralentissement déjà perceptible*

- ☐ Ralentissement plus prononcé que prévu de l'économie américaine.
- ☐ Diminution de 3 % des exportations internationales du Québec au cours des sept premiers mois de 2001.

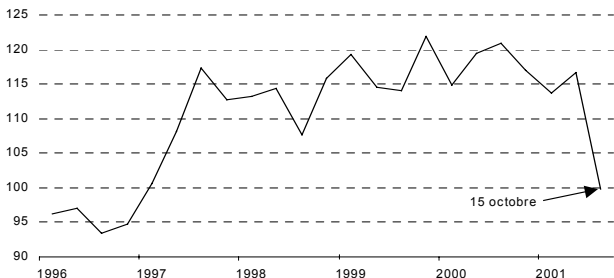
EXPORTATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC (variation en pourcentage, en dollars constants)



b) Depuis le 11 septembre : un niveau de confiance à soutenir

- ☐ L'économie québécoise est directement affectée par l'aggravation du ralentissement observé aux États-Unis :
- certains des secteurs les plus touchés sont des domaines d'activité où le Québec est très présent : aérospatiale, tourisme, etc.;
 - d'importantes réductions de personnel ont été annoncées par de grandes firmes;
 - la confiance des ménages est ébranlée.

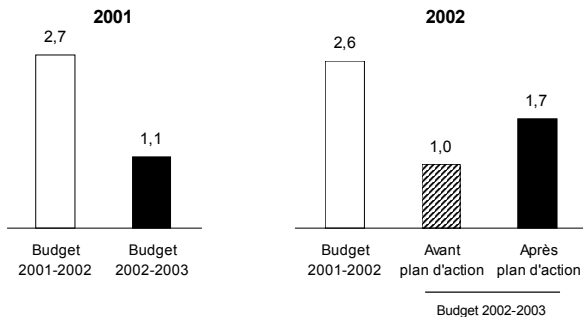
INDICE DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS QUÉBÉCOIS
(Indice du Conference Board)



Un plan d'action pour faire contrepoids à la conjoncture difficile

- ❑ Le plan d'action annoncé dans le présent budget permettra d'accroître de 0,7 % le PIB du Québec en 2002.

CROISSANCE DU PIB RÉEL AU QUÉBEC (en pourcentage)



II. PRIORITÉ À L'ÉQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES

a) *L'équilibre budgétaire est maintenu en 2001-2002 et 2002-2003 malgré la situation économique difficile*

- ☐ Révision à la baisse de 1,8 milliard de dollars des prévisions de revenus pour 2001-2002 et 2002-2003 compensée en partie par une diminution des coûts du service de la dette de 944 millions de dollars.
- ☐ Nécessité de poser des gestes pour maintenir l'équilibre budgétaire :
 - respecter les cibles de dépenses fixées dans le dernier budget;
 - utiliser le solde de 670 millions de dollars de la réserve budgétaire;
 - prélever de nouvelles sources de revenus :
 - augmentation de la taxe sur le tabac de 2,50 \$ la cartouche;
 - nouvelles mesures de lutte contre l'évasion fiscale.

b) Un plan d'action pour relancer l'économie qui s'autofinance en 2001-2002 et 2002-2003

- ☐ Le plan d'action annoncé aujourd'hui permettra de créer ou maintenir 16 000 emplois au Québec en 2002.
- ☐ Le coût du plan d'action est limité à 641 millions de dollars.
- ☐ L'impact financier du plan d'action est compensé par :
 - les retombées fiscales de 306 millions de dollars découlant de l'impact économique du plan d'action;
 - une réallocation de dépenses de 281 millions de dollars, pour financer les mesures de dépenses du plan.

**RÉVISION DU PLAN FINANCIER DU GOUVERNEMENT
POUR LES EXERCICES 2001-2002 ET 2002-2003**

(en millions de dollars)

a) Révisions et mesures d'équilibre budgétaire

Révision des revenus	- 1 815
Révision du service de la dette	944
Utilisation de la réserve budgétaire	670
Mesures de revenus	255
Sous-total	54

b) Plan d'action

Impact financier du plan d'action	- 641
Retombées fiscales découlant de l'impact économique du plan d'action	306
Réallocation de dépenses	281
Sous-total	- 54

Total	0
--------------	----------

III. LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

COÛT DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT POUR LES EXERCICES 2001-2002 ET 2002-2003

(en millions de dollars)

Un préalable : assurer la sécurité des personnes	43
Transfert au bénéfice des consommateurs	367 ⁽¹⁾
Accélération des investissements du secteur public	75
Soutenir les investissements privés et autres mesures	156
Total	641

- (1) Au montant de 367 millions de dollars s'ajoute 36 millions de dollars pour l'indexation des prestations d'aide sociale à l'égard des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, ce qui totalise 403 millions de dollars.

a) *Un préalable : assurer la sécurité des personnes*

- ❑ Injection de 8 millions de dollars en 2001-2002 et de 35 millions de dollars en 2002-2003 pour :
 - améliorer les activités de renseignements et d'enquête;
 - renforcer les enquêtes sur les candidats à l'immigration et resserrer les critères d'émission des certificats de naissance;
 - constituer des équipes d'interventions multidisciplinaires (pompiers, policiers, ambulanciers, etc.) en vue d'accroître la sécurité et la protection des personnes;
 - accroître la prévention du bioterrorisme;
 - renforcer la vigie et les contrôles dans le domaine bioalimentaire.
- ❑ Nécessité de la participation du Québec et du Canada à un périmètre de sécurité nord-américain.

b) 400 millions de dollars de plus au bénéfice des consommateurs

- ☐ Une injection rapide de 250 millions de dollars pour soutenir la consommation :
 - majoration de 100 dollars par adulte – 200 dollars par couple – du crédit d'impôt pour la TVQ versé en décembre 2001.
- ☐ Pleine indexation du régime d'imposition des particuliers le 1^{er} janvier prochain, au taux de 2,7 % plutôt que 1,8 %, hausse qui représente 77 millions de dollars sur une pleine année.
- ☐ 75 millions de dollars pour les personnes à faible revenu :
 - indexation, le 1^{er} janvier 2002, des prestations d'aide sociale pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi (29 millions de dollars);
 - indexation, le 1^{er} janvier 2002, des prestations d'aide sociale pour les personnes aptes au travail (46 millions de dollars).

**IMPACT DES MESURES⁽¹⁾ SUR LE REVENU DISPONIBLE
DE CERTAINS MÉNAGES TYPES**

(en dollars)

Revenu de travail	Couple sans enfants et 2 revenus	Couple ayant 2 enfants et 1 revenu	Personne seule
0	460	460	275
5 000	460	460	275
10 000	460	460	107
20 000	208	208	145
40 000	64	140	60
50 000	92	140	60

(1) En tenant compte de tous les effets de la pleine indexation.

c) *Près de 500 millions de dollars pour construire ou rénover 40 000 logements*

- ☐ Construction de 13 000 nouveaux logements à prix abordable au cours des prochaines années :
 - nouveau programme conjoint destiné à stimuler l'offre de logements à prix abordable;
 - reconduction du programme AccèsLogis pour cinq ans.
- ☐ Rénovation de 27 000 logements pour des ménages à revenu modeste.

INVESTISSEMENTS DANS LE LOGEMENT⁽¹⁾

Programme	Investissement (millions de \$)	Nombre de logements
Nouveau programme de logement abordable	105	6 500
Programme AccèsLogis	257	6 500
Programme de revitalisation des vieux quartiers	95	21 200
Programme RénoVillage	16	6 000
Total	473	40 200

- (1) À l'exclusion du programme RénoVillage, ces mesures sont comprises dans le plan d'accélération des investissements publics.

d) Accélération des investissements du secteur public pour 3 milliards de dollars

- ☐ 500 millions de dollars de plus dans la santé et les services sociaux :
 - construction et rénovation de centres d'hébergement de longue durée pour mieux loger les personnes âgées en perte d'autonomie;
 - réaménagement de plusieurs urgences d'hôpitaux;
 - achat de nouveaux équipements et modernisation des systèmes de traitement de l'information.
- ☐ 457 millions de dollars dans le logement.
- ☐ 400 millions de dollars de plus dans l'éducation :
 - amélioration de la qualité des lieux d'enseignement et construction de nouvelles écoles et de nouveaux pavillons universitaires.

- ❑ 400 millions de dollars de plus sur le réseau routier :
 - il s'agit de la première phase du plan d'intervention de 3 milliards de dollars sur dix ans prévu par le ministère des Transports.
- ❑ 350 millions de dollars de plus pour des infrastructures municipales :
 - réalisation de travaux dans les infrastructures pour l'approvisionnement en eau potable, pour la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que pour la voirie locale;
 - réalisation de projets à incidences économiques, urbaines ou régionales.
- ❑ 100 millions de dollars de plus pour la recherche, la science et la technologie :
 - accélération de la mise en œuvre de projets d'investissement tels que la construction ou l'agrandissement de centres de recherche et de laboratoires.

- ❑ 100 millions de dollars de plus pour des équipements culturels :
 - construction et rénovation des lieux culturels tels que bibliothèques, musées et salles de spectacles;
 - restauration du patrimoine bâti du Québec, incluant les lieux de culte;
 - enrichissement des collections des bibliothèques;
 - renouvellement d'expositions dans les musées à travers le Québec.
- ❑ 100 millions de dollars pour le développement et l'amélioration des systèmes de technologies de l'information.
- ❑ 50 millions de dollars de plus pour la construction de centres de la petite enfance.
- ❑ 500 millions de dollars de plus résultant de l'accélération d'investissements des sociétés d'État.

**PLAN D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS DU
SECTEUR PUBLIC**

(en millions de dollars)

Santé et services sociaux	500
Logement	457
Éducation	400
Réseau routier	400
Infrastructures municipales	350
Recherche, science et technologie	100
Équipements culturels	100
Technologies de l'information	100
Centres de la petite enfance	50
Sous-total	2 457
Sociétés d'État	500
Total	2 957

e) *Soutenir les PME et amener le secteur privé à accélérer ses investissements*

525 millions de dollars de liquidités additionnelles pour les PME

- ☐ Les PME pourront reporter leurs acomptes provisionnels, pour l'ensemble du 4^e trimestre de l'année 2001.
- ☐ À partir du 1^{er} janvier 2002, les employeurs dont les retenues mensuelles n'excèdent pas 1 000 \$ pourront verser leurs remises au titre des déductions à la source sur une base trimestrielle plutôt que mensuelle. Cette mesure éliminera la production de 800 000 formulaires.

La Financière du Québec : un soutien puissant pour les PME

- ❑ Mise en place de La Financière du Québec :
 - attribution de prêts aux entreprises en plus des garanties de prêts;
 - formules novatrices de financement, établies sur une base d'affaires, afin de répondre de façon souple et flexible aux besoins de plus en plus diversifiés des PME;
 - crédits budgétaires additionnels qui permettront d'octroyer 140 millions de dollars pour l'aide au fond de roulement des entreprises, pour des entreprises en démarrage et pour les petites coopératives et les entreprises d'économie sociale.

Trois initiatives pour agir sur les décisions d'investissement prises aujourd'hui

Stimulation des investissements privés : réduction de la taxe sur le capital

- ❑ 60 % des entreprises ne paieront plus de taxe sur le capital dès janvier 2003, soit plus de 160 000 entreprises.
- ❑ Le taux général de la taxe sur le capital passera graduellement de 0,64 % à 0,30 % d'ici 2007.

TAUX ET SEUIL D'EXEMPTION DE LA TAXE SUR LE CAPITAL AU QUÉBEC

	Actuel	2003	2004	2005	2006	2007
Taux (en %)	0,64	0,60	0,525	0,45	0,375	0,30
Capital versé exempt de la taxe sur le capital (en milliers de \$)	—	250	500	750	1 000	1 000
Entreprises exemptées						
– en milliers	—	162	169	203	210	210
– en %	—	58,1	67,8	72,6	75,1	75,1

Accélération du déclenchement de grands projets : bonification du programme FAIRE⁽¹⁾

- ☐ Majoration de l'enveloppe d'engagements du programme FAIRE de 150 millions de dollars dès l'année 2001-2002 et de 200 millions de dollars additionnels en 2002-2003.
- ☐ Davantage de projets d'investissement admissibles grâce à la réduction du seuil minimal d'emploi de 100 à 50.
- ☐ Prolongation du programme FAIRE jusqu'en 2004-2005.

Mesures en faveur de la nouvelle économie

- ☐ Prolongation jusqu'au 31 décembre 2013 des programmes d'aide à la nouvelle économie existant dans l'ensemble du Québec.
- ☐ Élargissement du soutien fiscal aux entreprises de commerce électronique implantées dans le territoire entourant la Cité du commerce électronique.

(1) FAIRE : Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi.

Poursuite et accentuation de l'effort en faveur des régions

- ☐ Impôt zéro pendant dix ans sur le revenu, le capital et la masse salariale pour les entreprises dont le capital versé est inférieur à 30 millions de dollars au lieu de 15 millions de dollars initialement prévu.
- ☐ Afin de favoriser le maintien des emplois existants, des modifications sont apportées au crédit d'impôt remboursable pour les activités de transformation.
- ☐ La pierre de taille est dorénavant admissible au crédit d'impôt remboursable pour activité d'exploration. Effets directs sur les activités d'exploration se déroulant sur la Côte-Nord, en Gaspésie et dans la Haute-Gatineau.
- ☐ Enveloppe de 12 millions de dollars additionnels à SOQUEM pour réaliser des travaux d'exploration, de concert avec le secteur privé, pour un total de 20 millions de dollars.
- ☐ Soutien aux régions rurales :
 - démarrage du programme Villages branchés du Québec afin de relier les institutions publiques par un réseau de télécommunication;
 - injection dans le programme RénoVillage.